

Directeur, urbanisme et développement durable

Poste cadre, permanent à temps plein

Sommaire du poste

Relevant du directeur général, le directeur ou la directrice de l'urbanisme et du développement durable est responsable du Service de l'urbanisme et du développement durable et joue un rôle clé dans l'aménagement et le développement du territoire municipal. La personne titulaire du poste veille, entre autres, à favoriser un développement cohérent, harmonieux et durable du territoire, en tenant compte des orientations municipales, de la réglementation applicable et des besoins de la collectivité. Elle agit également à titre de personne-ressource auprès de la direction générale, du conseil municipal, des citoyens, des promoteurs et des différents partenaires.

Tâches principales

- Assurer la gestion du Service de l'urbanisme et du développement durable, incluant la supervision des ressources humaines, financières et matérielles sous sa responsabilité;
- Planifier et coordonner les activités du service et assurer l'atteinte des objectifs et priorités établis;
- Conseiller la direction générale et le conseil municipal sur les enjeux et orientations liés à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à l'environnement et au développement durable;
- Assurer la mise en œuvre, le suivi et la révision du plan d'urbanisme et des différents outils de planification et de réglementation du territoire;
- Élaborer et recommander les modifications à la réglementation d'urbanisme et coordonner les processus d'adoption et de consultation qui en découlent;
- Superviser l'application de la réglementation municipale en matière d'urbanisme et intervenir dans les dossiers complexes ou présentant des enjeux particuliers;
- Analyser les projets de développement, d'aménagement, de lotissement et de construction et formuler les recommandations appropriées;
- Préparer et assurer le suivi du budget du service et veiller à une utilisation rigoureuse des ressources financières sous sa responsabilité;
- Accompagner les promoteurs et les professionnels dans le cheminement de leurs projets et coordonner les différentes étapes d'analyse et d'approbation municipales;
- Superviser le traitement des demandes discrétionnaires en matière d'urbanisme, notamment les demandes de dérogation, et assurer la préparation et le suivi des dossiers soumis aux différents comités et instances municipales;
- Assurer le suivi des dossiers environnementaux et agricoles de la Municipalité et favoriser l'intégration des principes de développement durable aux projets et pratiques d'aménagement;
- Maintenir des relations constructives avec les citoyens, promoteurs, professionnels, gens d'affaires, organismes gouvernementaux et autres partenaires du milieu;
- Représenter la Municipalité auprès de la MRC, des ministères, des organismes et des différents comités relevant de son champ d'expertise;
- Collaborer avec les autres services municipaux à la planification et à la réalisation des projets ayant une incidence sur le développement du territoire.
- Assurer une veille législative et réglementaire et proposer les ajustements nécessaires aux règlements, politiques, procédures et pratiques de la Municipalité;
- Accomplir toute autre tâche connexe nécessaire au bon fonctionnement du service.

Exigences minimales

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme, en aménagement du territoire ou dans une discipline connexe pertinente;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente, idéalement dans le milieu municipal ou dans des fonctions comparables;
- Posséder une excellente connaissance du cadre législatif et réglementaire applicable à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire au Québec;
- Démontrer une capacité à lire, interpréter et appliquer des lois, règlements et autres textes à caractère juridique ou réglementaire;
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à l'exercice des fonctions et posséder une connaissance des outils de géomatique;
- Posséder une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec constitue un atout.

Compétences recherchées

- Leadership mobilisateur et capacité à encadrer une équipe;
- Excellent jugement, esprit d'analyse et capacité à prendre des décisions éclairées;
- Capacité à gérer simultanément plusieurs dossiers et à évoluer dans un environnement où les priorités peuvent changer rapidement;
- Habilité à analyser des situations complexes et à proposer des solutions concrètes et adaptées;
- Excellentes habiletés relationnelles et capacité à communiquer avec une diversité d'interlocuteurs;
- Diplomatie, tact et capacité à gérer des situations délicates ou conflictuelles;
- Esprit de collaboration et aptitude à travailler de façon transversale avec les différents services municipaux;
- Intégrité, professionnalisme et sens du service aux citoyens.

Ce que nous t'offrons

- Un emploi permanent à temps plein
- Un horaire de 35 heures par semaine
- Un horaire d'été avantageux - nous terminons à 12h les vendredis d'été!
- Un salaire annuel établi selon la classe 3 de la grille salariale du personnel cadre, soit entre 97 866\$ et 131 524\$
- Un régime d'assurance collective et un régime de retraite avec contribution de l'employeur;
- Des banques de congé compétitives (vacances, fériés, mobiles et maladies)

Soumettez votre candidature au plus tard le 17 septembre 2026, 16 h par courriel à mboisvenue@municipalitedelangegardien.com ou en personne à l'adresse suivante:

a/s Mariève Boisvenue, conseillère en ressources humaines
Municipalité de L'Ange-Gardien, 1177 Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0L4

Offre d'emploi